



L'usufruit immobilier

Questions pratiques et d'actualité

Vendredi 1er juin 2018

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel

Avec le soutien de











Public cible

Notaires, avocats, juristes, juges, professionnels et spécialistes de l'immobilier, promoteurs, constructeurs, assureurs, banquiers, collaborateurs des administrations cantonales et communales.

Programme

9h30	Accueil des participants
9h50	Ouverture du colloque Professeure Florence Guillaume, Université de Neuchâtel
10h00	Les effets de l'usufruit immobilier Me Michel Mooser, professeur titulaire à l'Université de Fribourg, notaire, Bulle
10h45	L'exercice de l'usufruit et de l'habitation dans la propriété collective Professeur Denis Piotet, Université de Lausanne
11h30	La fin de l'usufruit Mme Maryse Pradervand-Kernen, Dr en droit, avocate, chargée d'enseignement et maître-assistante, Université de Neuchâtel
12h15	Repas
13h45	L'usufruit immobilier institué par le droit successoral Mme Sabrina Gauron-Carlin, Dr en droit, avocate, greffière à la II° Cour de droit civil du Tribunal fédéral
13h45 14h30	Mme Sabrina Gauron-Carlin, Dr en droit, avocate, greffière à la IIº Cour de
	Mme Sabrina Gauron-Carlin, Dr en droit, avocate, greffière à la II ^e Cour de droit civil du Tribunal fédéral Les aspects fiscaux de l'usufruit immobilier

Finance d'inscription (comprend le repas et un ouvrage) Stagiaires et assistants-doctorants

CHF 290.-CHF 150.-

Cette journée est une formation continue approuvée par la Fédération Suisse des Avocats pour les spécialistes FSA en droit de la construction et de l'immobilier (5 crédits FSA de formation continue).

Délai d'inscription

25 mai 2018. Les désistements sont acceptés sans frais jusqu'au 21 mai 2018. Passé ce délai, le montant de l'inscription n'est plus remboursé. Il est toutefois possible de se faire remplacer.

Lieu

Aula des Jeunes-Rives Espace Louis-Agassiz 1 2000 Neuchâtel

Renseignements

Faculté de droit, Secrétariat - Formation Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel.: 032 718 12 22

E-mail: droit.formation@unine.ch

Inscription

En ligne sur **www.publications-droit.ch**, par email à droit.formation@unine.ch ou en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous et en le renvoyant à :

Je prendrai part au colloque **l'usufruit immobilier** qui aura lieu le 1^{er} juin 2018 et m'engage à verser la finance d'inscription, au plus tard le jour précédant la date du colloque, au

Faculté de droit, Secrétariat - Formation, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

moyen du bulletin qui me sera adressé par email.

Nom, Prénom:

Profession:

Adresse professionnelle:

Code postal et localité:

Tél. professionnel:

E-mail:

Je prendrai part au repas de midi: oui non

Date: Signature:



FACULTÉ DE DROIT

2000 Neuchâtel L

Faculté de droit Secrétariat - Formation Université de Neuchâtel Av. du 1er -Mars 26

www.unine.ch